

CHEF(FE) DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE

Intitulé du poste : Chef(fe) de service de police municipale

Lieu d'affectation : Mairie de La Mure / Service Police Municipale

Date de début : 1^{er} Novembre 2025

Grade et catégorie d'emploi :

- Catégorie B : Chef de service de police municipale / Chef de service de police municipale principal de 2^{ème} classe / Chef de service de police municipale principal de 1^{ère} classe
- Catégorie C : Brigadier -Chef principal

Type d'emploi : Emploi permanent – Titulaire

Temps de travail : Temps complet

Nombre de postes : 1

Chargé(e) de l'encadrement d'agents de Police Municipale et d'ASVP. Placé(e) sous l'autorité du Maire ou de l'adjoint à la sécurité, en liaison directe avec la Direction Générale. Il dirige le service, coordonne les missions de Police Municipale dans le respect des lois et règlements, organise les moyens nécessaires à la surveillance, à la prévention et à la répression des infractions, et, développe une relation de proximité avec la population.

Missions et activités du poste :

MISSIONS PRINCIPALES :

- Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs de police du maire sur son territoire d'intervention
- Informer, faire appliquer et veiller au respect de la réglementation en vigueur
- Assurer une surveillance générale du territoire communal par des patrouilles
- Relever les infractions en matière de stationnement (stationnement gênant, zone bleue, ...)
- Veiller au bon déroulement et participer aux manifestations publiques et aux cérémonies

MANAGEMENT OPERATIONNEL DU SERVICE :

- Elaborer les emplois du temps des agents du service
- Gérer les besoins du service (formations, matériel, habillement, ...)
- Être l'interlocuteur privilégié de la hiérarchie
- Viser les différentes procédures administratives avant envoi
- Organiser les missions des agents du service pour répondre aux demandes des élus et des administrés
- Etablir et transmettre les rapports d'activités du service et tous renseignements utiles à la hiérarchie.
 - Rédiger et transmettre les écrits professionnels (mains courantes, procès-verbaux...)
- Veiller et prévenir en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité, et de la salubrité publique (information préventive des administrés sur la réglementation en vigueur)
- Assurer la bonne régulation de la circulation routière, contrôle du respect du code de la route et du stationnement
- Mettre en œuvre une lutte contre les vitesses excessives
- Assurer la surveillance de la sécurité aux abords des écoles et de certains sites (bâtiments publics)
- Relever les infractions (au code de l'environnement, de la santé publique...)
- Mise en place et suivi des installations de vidéoprotection
- Réaliser les enquêtes administratives

- Accueillir et orienter des différents publics, sur la voie publique et au sein du service
- Assurer un dialogue constructif et consensuel avec les populations spécifiques (gens du voyage, mineurs...)

GESTION DU SERVICE

- Réaliser un diagnostic du service
- Définir un projet de service (organisation, missions, ressources)
- Mettre en œuvre le projet de service, l'évaluer et proposer des adaptations pertinentes
- Veiller à la réactivité et à la qualité des services rendus
- Contrôler et évaluer les actions du service
- Répartir et planifier les activités en fonction des contraintes du service
- Anticiper et réguler les situations difficiles et conflictuelles
- Evaluer les agents

COORDINATION DES INTERVENTIONS SUR LE TERRAIN

- Traiter et exploiter les constats des agents
- Identifier et hiérarchiser les situations à risques
- Coordonner des équipes et donner des ordres en situation opérationnelle

ACTIVITES TRANSVERSALES :

- Développer des démarches de coopération avec les partenaires institutionnels (gendarmerie, préfecture, délégués du procureur)
- Mettre en œuvre les orientations définies dans la convention de coordination
- Participer aux réunions en lien avec les missions de la Police Municipale, en interne et à l'extérieur
- Rédaction et transmission d'écrits professionnels
- Accueil et relation avec les publics
- Participation au développement et au suivi de la commission municipale de sécurité
- Participation et suivi du CLSPD

Profil recherché :

Qualifications et expérience requises :

- Titulaire du concours (FIA/FCO à jour)
- Double agrément du procureur de la République et du préfet
- Assermentation, autorisation de port d'armes
- Expérience sur un poste similaire souhaitée

Savoirs et savoir-faire :

- Parfaite connaissance de l'environnement territorial, des pouvoirs de police du maire
- Connaissances juridiques (code de la route, code de la santé publique, code de l'environnement, code

de la voirie routière, code pénal, code de la sécurité intérieure, code général des collectivités territoriales)

- Maîtriser les procédures administratives relevant des compétences du service
- Connaissance des bases informatiques
- Utilisation des logiciels métiers

Savoir-être :

- Disponibilité et écoute
- Fortes capacités relationnelles (interne et externe)
- Faire preuve de discrétion
- Être organisé, faire preuve de rigueur
- Être force de proposition
- Ouverture d'esprit
- Capacité à travailler en équipe et à manager
- Maîtriser les techniques de gestion des conflits et de médiation

Informations complémentaires :

Particularités du poste : réunions de travail en soirée, l'emploi du temps de l'agent peut être amené à changer en fonction des besoins de la collectivité.

Poste de travail en Mairie mais déplacements réguliers sur le territoire de la commune

Temps de travail : 38heures ouvrant droit à des jours de RTT

Compte Epargne Temps

Rémunération Règlementaire + NBI + Nouveau RI de la Police Municipale + 13^{ème} mois

Participation mutuelle, prévoyance et COS

Candidature : Merci d'adresser votre CV et lettre de motivation, avant le 18/10/2025 2025, à

Monsieur Le Maire :

- Mairie de La Mure, Place de la Liberté 38350 La Mure
- Ou par e-mail : elodie.jodar@mairiedelamure.fr ou cindy.pra@mairiedelamure.fr